

Séminaire ARES/CEPED Année 2016-2017

L'école « hors l'École »

Pierre Guidi (IRD/ CEPED)
Clothilde Hugon (Sciences Po Bordeaux/ LAM)
Pauline Jarroux (EHESS)
Julie Métais (IIAC-EHESS)
Marc Pilon (IRD/ CEPED)

Les 18 et 19 août 2016, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison participait au congrès « Éducation, culture et travail dans un contexte de privation de la liberté » organisé à Valparaiso au Chili par le programme de développement disciplinaire en éducation chez les jeunes et adultes de l'université de Playa Ancha. L'organisation d'un tel événement s'inscrivait dans l'objectif d'inclusion des personnes vulnérables ou marginalisées dans les politiques internationales de l'Éducation pour tous.

Ces rencontres posaient plus largement la question de l'éducation des personnes enfermées et privées, d'une manière ou d'une autre, de tout ou partie de leur liberté. Elles en soulignaient l'actualité, révélant en outre un souci institutionnel de prise en charge de ces situations éducatives à différentes échelles.

Les dispositifs scolaires ou éducatifs « hors l'École », dans des institutions totales (Goffman, 1968) ou « espaces d'exception » (Fresia & Von Känel, 2016) comme les prisons, les camps de réfugiés, les hôpitaux, les asiles, les camps de travail..., défient les modes plus classiques d'éducation pour deux raisons principales :

-le lieu d'abord. En prison, dans un camp, dans les hôpitaux, les potentiels élèves sont astreints à résidence pour diverses raisons. C'est donc généralement l'école ou le dispositif éducatif qui doit venir à eux, dans des conditions parfois compliquées et selon des modalités spécifiques. Il est toutefois des cas, plus rares, où les personnes enfermées organisent elles-mêmes le dispositif scolaire et/ou éducatif, par exemple avec le cas de ces diplômés éthiopiens enfermés en raison de leur engagement dans un contexte de forte répression politique (Hiwot, 2012).

-le public ensuite. Dans ces espaces, la conception de l'individu est bien souvent définie collectivement en rapport avec les objectifs de l'institution elle-même : ainsi du prisonnier en prison, du délinquant en centre éducatif renforcé, de l'interné en asile, du réfugié dans un camp... tandis que l'école a surtout comme vocation première de prendre en charge des écoliers.

Alors que la mise en place de dispositifs éducatifs spécifiques ou « de secours » dans ces espaces singuliers pose d'intéressantes questions pour le champ de l'éducation, les formes – institutionnelles ou non – qu'ils prennent et le contenu des savoirs qu'ils véhiculent demeurent relativement peu étudiés.

Le séminaire de 2017 organisé par l'ARES (Association pour la recherche sur l'éducation et les savoirs) et le CEPED ambitionne justement de questionner le fonctionnement de l'école et de l'éducation « hors l'École » dans ces lieux d'exception dans les pays du « Sud ». Plusieurs aspects pourront être développés par les communicants :

- 1) Le premier axe entend revenir sur la genèse historique et sociale de ces dispositifs scolaires ou éducatifs, les objectifs qui leur sont assignés et leur réception. En quoi le contexte spécifique d'enseignement ou la catégorisation des élèves influent-ils sur le contenu des programmes et l'organisation des enseignements ? A quels objectifs l'éducation doit-elle répondre et que nous disent ces dispositifs éducatifs du contexte – social, politique – de production ? A l'inverse, comment l'entreprise éducative peut-elle constituer pour les individus un moyen de rompre avec les dispositifs d'assignation identitaire et statutaire de personnes privées de liberté ? En somme, nous nous demanderons comment opèrent les dynamiques d'exception/normalisation et d'exclusion/inclusion (Fresia & Von Känel, 2016). Les perspectives historiques, permettant notamment de mettre en lumière les évolutions des représentations, des dispositifs mis en place et de leurs effets sociaux, sont particulièrement bienvenues.
- 2) Un deuxième axe de recherche du séminaire porte sur l'analyse des usages et du quotidien scolaire ou éducatif dans ces espaces. Quelles formes y prennent les interactions entre les enseignants et les élèves ? Comment s'y organisent les cours et/ou activités du point de vue des savoirs, des conditions matérielles et de la discipline des corps ? Quelle place pour les familles, les élèves et les enseignants, dans la définition et la mise en œuvre du projet éducatif ? Quelles sont les formes de co-production, de mise en commun et d'échanges des savoirs et des connaissances favorisés par ces contextes « exceptionnels » ? L'utopie éducative s'inventerait-elle dans les espaces de contention ? La démarche ethnographique s'avère ici particulièrement heuristique, notamment pour saisir les pratiques et les représentations des différents acteurs impliqués.
- 3) Enfin, le troisième axe de recherche entend questionner le fonctionnement bureaucratique et institutionnel de ces dispositifs. Qui finance quoi ? Quels sont éventuellement les places et rôles des institutions étatiques et internationales ? Dans quelles mesures le dispositif est-il officiel, et plus encore comment des institutions accompagnent-elles, dans ces situations d'exception, des dispositifs non officiels, « bricolés » ? Lorsque des diplômes sont délivrés, quel est leur statut ? Comment et par qui sont formés – s'ils le sont – les enseignants ?

Les séances, ouvertes au public, seront organisées tous les premiers jeudis du mois, de janvier à juin 2017, autour de chercheur-e-s aux profils disciplinaires divers (sociologie, histoire, sciences de l'éducation, science politique, anthropologie), éventuellement de professionnels et de témoins. Elles se tiendront à l'université Paris Descartes, 45 Rue des Saints-Pères, 75006 Paris, de 16h à 18h (la salle sera précisée ultérieurement). Merci d'envoyer votre proposition d'intervention (titre et résumé d'une demi-page) aux adresses suivantes :

pauline.jarroux@gmail.com

metais@ehess.fr

Bibliographie indicative :

Baujard, J., 2010, « Les réfugiés au cœur d'une offre éducative multiple. Le cas de Delhi (Inde) », *Autrepart*, n°54 (2), pp. 81-96.

Beauvais, D. & Rambourg, C. (dir.), 2012, Des enseignants et des élèves... en prison (dossier), *La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°59 (3).

Bethoux, E., 2000, « La prison : recherches actuelles en sociologie », *Terrains & travaux*, n° 1, pp. 71-89.

Fresia, M & Von Känel, A., 2016, « Beyond space of exception ? » Reflections on the camp through the prism of refugee schools », *Journal of Refugee Studies*, n°29 (2), pp. 250-272.

Goffman, E., 1968, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de Minuit.

Hiwot Teffera 2012, *Tower in the Sky*, Addis Ababa, Addis Ababa University Press.

Salane, F., 2010, *Être étudiant en prison : l'évasion par le haut*, Paris, la Documentation française.

Schlemmer, B. & Jacquemin, M., 2011, « Introduction : les enfants hors l'école et le paradigme scolaire », *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°10, pp. 7-28.

Yvorel, J.J & Yvorel, E., (dir), 2005, Enfermement et éducation (dossier), *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*.